



## AIDE A DOMICILE

# Aide à domicile

Recommandations du Service de Santé au Travail :



## Principaux risques professionnels :

L'évaluation des risques (décret du 05 nov. 2001) doit être une démarche collective associant les aides ménagères qui sont souvent les mieux placées pour connaître les situations dangereuses. L'évaluation des risques sert à planifier des actions de prévention, en tenant compte des priorités.

## Risques liés à la manutention manuelle :

C'est un risque de lésion, d'accident du travail, parfois de maladie professionnelle consécutif à des efforts physiques, des traumatismes, des gestes répétitifs, des mauvaises postures ...

Exemples :

### Danger et/ou situations dangereuses

- 🕒 Manutention de personnes : toilettes quotidiennes, transfert du lit vers un fauteuil.
- 🕒 Manutention de charges : courses pour le compte de la personne dépendante, utilisation de matériel domestique lourd et encombrant (aspirateur...)
- 🕒 Facteur aggravant : répétition des mouvements et plusieurs interventions dans la journée.



### Mesures de prévention

- 🕒 Matériel adapté : lit médical à hauteur variable, verticalisateur, douche et sanitaires aménagées et en bon état.
- 🕒 Formation gestes et postures et recyclages réguliers.
- 🕒 Intervention de l'aide à domicile en binôme avec un membre de la famille ou un autre aide à domicile si l'intervention prévue est difficile.
- 🕒 Information de l'aide à domicile et de l'utilisateur lors de l'établissement du cahier des charges de la prestation.

## Risques lié aux gestes répétitifs :

C'est un risque de maladie professionnelle lié à des gestes répétés.

Exemples :



### Danger et/ou situations dangereuses

- 🕒 **Tâches** ménagères **répétées** et **prolongées** : repassage, lavage des vitres, nettoyage des sols.
- 🕒 **Facteurs aggravants** : mauvaises postures, stress chronique.

### Mesures de prévention

- 🕒 **Matériels adaptés** et en bon état : table à repasser à hauteur réglable, fer à repasser ergonomique, balai espagnol.
- 🕒 **Organisation** de la journée pour essayer d'alterner les tâches.
- 🕒 Formation **gestes et postures** et recyclage régulier.

## Risques liés à charge mentale

C'est un risque de souffrance mentale induit par un stress intense ou une agression verbale ou physique.

Exemples :



### Danger et/ou situations dangereuses

- 🕒 **Agressions** verbales, physiques par des personnes violentes, psychologiquement perturbées.
- 🕒 **Confrontation à la souffrance**, à la maladie, à la fin de vie, à des violences familiales ...
- 🕒 **Stress** induit par la gestion des situations d'urgences : constat de décès, premier secours à donner...
- 🕒 Nécessité de **s'adapter rapidement** aux habitudes de la personne et de la famille.
- 🕒 **Manque de considération** à l'encontre de l'aide à domicile, situations conflictuelles avec l'utilisateur par le non respect des règles du contrat.

### Mesures de prévention

- 🕒 **Soutien psychologique** assuré par l'employeur (groupe de paroles, dépôt de plainte en cas d'agression).
- 🕒 **Formation** spécifique pour gérer les situations conflictuelles, information sur le droit de retrait.
- 🕒 **Organisation du travail** : répartition au sein de l'équipe des personnes ou familles pouvant poser problème.
- 🕒 Formation aux premiers secours.
- 🕒 Formation à l'accompagnement en fin de vie.
- 🕒 Rappel par l'employeur à l'utilisateur des conditions du contrat.

## Risques biologiques :

C'est un risque de contamination par des agents infectieux (microbiens, parasites).

Exemples :

### Danger et/ou situations dangereuses

- 🕒 **Contact** physique direct avec les personnes aidées à l'occasion de soins ou de toilettes.
- 🕒 **Contact** avec le linge souillé, les liquides biologiques (sang, urines...)



### Mesures de prévention

- 🕒 **Information** de l'aide à domicile sur la situation sanitaire de la personne ou de la famille ; cette situation doit être normalement évaluée préalablement à la conclusion du contrat.
- 🕒 **Lavage** systématique des mains en début et fin d'intervention.
- 🕒 **Vaccinations** recommandées à jour.
- 🕒 **Surveillance individuelle renforcée** et préconisée par le médecin du travail.

## Risques routiers :

C'est un risque de lésion résultant d'un accident de la circulation.



Exemples :

### Danger et/ou situations dangereuses

- 🕒 **Nombreux déplacements** dans la journée avec changement fréquent des lieux d'interventions et respect des horaires d'intervention et des plannings.
- 🕒 Mauvais état du véhicule.
- 🕒 Formation insuffisante du conducteur.
- 🕒 Conditions météorologiques difficiles, conduite de nuit.

### Mesures de prévention

- 🕒 **Organisation** des déplacements pour optimiser le circuit.
- 🕒 **Contrôle** technique régulier des véhicules.
- 🕒 Recyclage à la conduite.
- 🕒 Prise en compte des conditions météorologiques pour l'organisation de la journée.

## Risques liés aux déplacements sur le lieu d'intervention :

C'est un risque de lésion causée par chute, glissade...

Exemples :

### Danger et/ou situations dangereuses

- 🕒 Sols glissants, inégaux, présence de tapis...
- 🕒 Escaliers non munis de rampes.
- 🕒 Utilisation de tabouret, d'escabeaux.
- 🕒 Facteurs aggravants : éclairage insuffisant, contrainte de temps.

### Mesures de prévention

- 🕒 **Chaussures de travail adaptées** (semelles antidérapantes).
- 🕒 **Aménagement** de locaux à évaluer préalablement à la conclusion du contrat.
- 🕒 **Information**, sensibilisation de la personne aidée ou de la famille.





## Risques domestiques :

Ce sont les risques induits par la présence de produits chimiques, d'équipement électrique, de matériel de cuisson défectueux ou d'animaux domestiques

Exemples :

### Danger et/ou situations dangereuses

#### Produits chimiques

- ⚠ Présence, stockage, utilisation de produits toxiques, nocifs, irritants, corrosifs, inflammables à usage ménager.
- ⚠ Déconditionnement et reconditionnement de produit dans des emballages inadaptés ou mal étiquetés avec confusion possible et risque de déversement, fuites, projections...
- ⚠ Mélange de produit pouvant induire des réactions chimiques incontrôlées.
- ⚠ Fuite de gaz : installation défectueuse.
- ⚠ Tabagisme passif

#### Équipements électriques

- ⚠ Utilisation d'appareils électroménagers non-conformes et/ou en mauvais état : défaut d'isolement, fils dénudés...
- ⚠ Installation domestiques défectueuses : prise de courant non protégées, déboîtées, rallonges...

**Brûlures thermiques** par l'utilisation de fer à repasser, de matériel de cuisson...

**Agression** par des animaux : morsures, griffures...

### Mesures de prévention

- ⚠ Connaître l'**étiquetage** figurant sur l'emballage.
- ⚠ Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins.
- ⚠ Conserver les produits dans leur **emballage d'origine**.
- ⚠ Stocker les produits dans des conditions appropriées.
- ⚠ **Ne pas mélanger les produits**.
- ⚠ Port de **gants**, de **blouse**.
- ⚠ **Aérer** les pièces enfumées par le tabac.
- ⚠ **Information**, sensibilisation de la famille préalablement à la conclusion du contrat.
- ⚠ Action de l'employeur vers l'utilisateur en cas de signalement par l'aide à domicile de matériel défectueux.
- ⚠ **Consignes** de l'employeur interdisant l'utilisation de matériel défectueux.
- ⚠ Mise à disposition par l'utilisateur de **gants** isolants.
- ⚠ **Isolement** des animaux agressifs.



# N'hésitez pas à contacter votre Médecin du Travail



**Le Médecin du Travail est le conseiller** du chef d'entreprise, des salariés, des représentants du personnel, des services sociaux.



[www.smti82.fr](http://www.smti82.fr)

80, avenue Gambetta - 82 000 Montauban

Tél : 05.63.21.44.00 - Fax : 05.63.21.44.01 - Email : [info@smti82.fr](mailto:info@smti82.fr)